



Siège :

HÔTEL DE VILLE
67150 ERSTEIN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire 2020-2021-2022

Mercredi le 3 mai 2023 à 19h00 – Salle du Conseil Municipal d'Erstein.

1. Allocution de bienvenue du Président

Monsieur Stéphane LANNO, Président de l'Amicale, souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'à Monsieur Benoît DINTRICH, Maire de la Ville d'ERSTEIN. Il remercie les membres du comité pour leur travail, leur présence et leur investissement tout au long de l'année au sein de l'Amicale. Il rappelle que la dernière assemblée générale s'est déroulée en janvier 2020 et que depuis cette date il n'était possible de siéger en assemblée en raison de la pandémie de COVID. Le Président excuse l'absence du Trésorier, Monsieur Roby ZINS, qui donne procuration à Monsieur Frédéric FENDER. Il fait part également du départ de la collectivité de Madame Jessica WINTENBERGER et de Madame Maïté BLUMSTEIN respectivement Vice-Présidente et Assesseur de l'Amicale dont il faudra pourvoir à leur remplacement.

2. Approbation du P.V de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018-2019

Le Président explique que le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2018 – 2019 du 17 janvier 2020 a été transmis par courriel à l'ensemble des membres. Celui-ci est également consultable sur le site internet de l'Amicale : www.amicale-ccce.fr/LAmicale/. Après lecture par les membres et en l'absence de remarque celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président sur l'activité de l'Amicale

2020 :

En raison de la pandémie de COVID l'ensemble des sorties prévues ont malheureusement été annulées telles que le week-end au Domaine Hirtz à WATTWILLER. Le créneau piscine du dimanche soir en a été fortement impacté.

Le Président rappelle que l'Amicale a financé un week-end, bien mérité, en guise de remerciements à Monsieur Bruno JAREMCZUK pour son dévouement et son temps consacré à l'Amicale lorsqu'il en assurait la présidence. L'ensemble des membres le remercie à nouveau chaleureusement.

En 2020, l'Amicale a procédé à l'acquisition de deux fours à tarte flambée au prix total de 700€. Il est précisé que ces fours sont disponibles à la location pour les amicalistes au tarif de 20 € par four par jour (30 € le week-end) et moyennant une caution de 400 €. Ces fours sont également destinés à être utilisés lors des rencontres de l'Amicale telles que la traditionnelle pêche à la truite à NORDHOUSE ou lors de manifestations auxquelles l'Amicale pourrait vendre des tartes flambées à l'avenir.

Le Président annonce que l'Amicale comptabilise en 2020 :

- 3 départs à la retraite : HAHN Viviane, HAHN Guy et BLUMBERGER Martine.
- 1 naissance,
- 5 mariages,

- 5 médailles.

L'Amicale a distribué 1 925 € de bons de rentrée scolaire aux membres dont les enfants sont scolarisés du CP au CM2 (77 enfants). Le bon de noël accordé aux enfants de la naissance à 10 ans a été, quant à lui, augmenté de 35 € à 50 € pour pallier l'absence d'animation liée à la COVID 19. Soixante et onze enfants en ont bénéficié et se sont vu remettre un chocolat de noël. Le Président précise qu'il s'agit de bons à dépenser dans le magasin Leclerc dans le cadre d'un partenariat local.

Le Président rappelle que le site internet de l'Amicale a été mis en place en 2020. Celui-ci répertorie, entre autre, l'ensemble des prestations de l'Amicale. Il est la porte d'entrée pour les commandes de vins, de parfums et de fromages.

L'Amicale comptait 123 membres au 1^{er} janvier 2020 et 139 au 31 décembre 2020.

2021 :

L'année 2021 était encore marquée par des restrictions liées à la pandémie de COVID 19. La sortie Center Parc de mai 2021 a malheureusement été annulée. Il a fallu remboursé les membres ainsi que l'avance de 279 € réalisé par l'un des amicalistes en 2020. L'Amicale a subventionné six (6) membres à hauteur de 100 € chacun en fin d'année 2021 pour l'organisation à titre privé d'un week-end à Center Parc.

Le créneau piscine a lui aussi été impacté.

Le concours de pêche organisé à l'étang de pêche de NORDHOUSE a une nouvelle fois rencontré un franc succès aussi bien auprès des jeunes que des plus anciens et ce malgré les restrictions sanitaires en vigueur. Les fours à tarte flambées acquis par l'Amicale l'année précédente ont enfin pu être inaugurés.

En 2021, l'Amicale a fait l'acquisition d'un percolateur au prix de 81,99 €. Le Président rappelle que précédemment l'Amicale louait un percolateur au prix de 120 € lors du week-end de pêche.

Le Président expose que l'Amicale a comptabilisé en 2021 :

- 3 départ à la retraite : HUB Marcelle, METZGER Jean-Marc et FRANCOIS Yves.
- 3 naissances,
- 1 mariage.

Quarante-huit bons de rentrées scolaires ont été remis aux enfants.

Les bons de noël ont été maintenus à 50 € par enfants, toujours en l'absence de sortie. La soixantaine d'enfants concernés ont apprécié le chocolat qui accompagné le bon Leclerc.

L'Amicale comptait 141 membres au 1^{er} janvier 2021 et 146 au 31 décembre 2021.

2022 :

L'année 2022 a permis une reprise des activités de l'Amicale.

De nombreux membres présents depuis des années et quelques nouveaux ont appréciés le week-end organisé par l'Amicale au Domaine des Trois Forêts à Center Parcs.

La soirée au «Bowling Palace» à Krafft moyennant uniquement une contribution de 15 € pour

le conjoint non-membre de l'amicale et une prise en charge intégrale pour les membres et leurs enfants a rencontré un vif succès. Les amicalistes ont pu profiter des pistes de bowling, du Laser-Game et du King Léo Parc pour les plus petits dans une ambiance ultra-conviviale. Le repas, les boissons et l'animation musicale ont été fortement appréciés par tous les participants.

La fête de noël destinée aux plus jeunes s'est déroulée dans la salle Hérinstein le 11 décembre 2022. Le Président en profite pour remercier chaleureusement Monsieur le Maire pour la mise à disposition gracieuse de la salle. Les enfants se sont vu remettre les bons de noël dans un décor festif. En effet, l'Amicale avait fait venir plusieurs structures gonflables qui ont réjouis les enfants. Une collation leur a été servie comprenant notamment des crêpes, des « Manales » et du vin chaud pour les parents.

La fréquentation du créneau piscine est en perpétuelle augmentation.

Le Président précise que l'Amicale a comptabilisé en 2022 :

- 2 départs à la retraite : Simone METZGER et STENGEL Marcel,
- 3 naissances,
- 1 PACS,
- 5 médaillés.

L'Amicale comptait 132 membres au 1er janvier 2022 et 156 au 31 décembre 2022.

Le Président annonce que l'Amicale comptabilise 180 membres en 2023.

4. Rapport du Trésorier bilan 2020, 2021 et 2022

Monsieur Frédéric FENDER donne lecture du budget 2020 transmis par le Trésorier Roby ZINS :

SOLDE DE DEPART 2019

AMICALE
CCCE

1 817,42 €
516,65 €

2020

26 089,42 €

DEPENSES	
AG 2019	127,35 €
Cadeau JB	450,00 €
ACE	4 473,63 €
Médailles	1 557,50 €
Retraites	550,00 €
Naissance	110,00 €
Mariage	115,00 €
Bons Noël 2019	2 345,00 €
Assurance	279,11 €
Piscine	566,10 €
Vins Domaines&Villages	6 017,30 €
Parfums	360,00 €
Bons rentrée scolaire	1 925,00 €
Noël bons et chocolats	3 863,00 €
Achat 2 fours tartes flambees	700,00 €
Site internet	57,46 €
Goodies Amicale CCCE	49,56 €

23 546,01 €

AMICALE
CCCE

Compte courant au 31/12/2020

Livret A avec 0,25€ intérêts

4 360,83 €

516,90 €

Il rappelle que le détail, à la fois des recettes et des dépenses, est consultable et à la disposition de l'assemblée. Il rappelle également que les factures émises après le 31 décembre de l'année fiscale sont imputées sur l'exercice de l'année au moment du crédit ou débit du solde. Pour ces raisons, il se peut que certaines lignes budgétaires soient négatives ou positives pour un exercice et que l'équilibre apparaisse sur l'exercice suivant.

Il précise que :

- la recette «Alter Ego» concerne la machine à café,
 - la différence entre la recette pour le vin et la dépense pour le vin concerne les bouteilles achetées par l'Amicale pour ses propres besoins (pêche...),
 - les goodies représentent les lots remis lors du concours de pêche (tasses, médailles...),

Il reste la somme de 4 360,83 € sur le compte courant et 516,90 € sur le Livret A de l'Amicale.

Monsieur Frédéric FENDER donne ensuite lecture du budget 2021 transmis par le Trésorier Roby ZINS :

SOLDE DE DEPART 2020

4 360,83 €
516,90 €

2021

36 024,35 €

DEPENSES	
ACE	5 601,72 €
Médailles	305,00 €
Retraites	560,00 €
Naissance	330,00 €
Mariage	115,00 €
Assurance	560,27 €
Piscine	0,00 €
Vins Domaines&Villages	10 487,88 €
Parfums	174,00 €
Bons rentrée scolaire	1 200,00 €
Noël bons et chocolats	3 293,50 €
Site internet	82,64 €
Remboursement Center Parcs	1 761,70 €
Subvention Center Parcs	600,00 €
Pêche à Nordhouse	2 101,14 €
Virement vers Livret A	10 000,00 €
Achat percolateur	81,99 €
Frais bancaire	52,00 €

37 306,84 €

Compte courant au 31/12/2021
Livret A avec 2,5€ intérêts

3 078,34 €

6 519,40 €

Un virement a été réalisé du compte courante pour équilibrer le compte, poursuivre les paiements avant versement sur le Livret A.

Il indique que les frais bancaires correspondent à la mise en place d'une carte bancaire au nom de l'Amicale.

Le budget de la piscine est à zéro en raison de l'interdiction sanitaire liée à la COVID 19. Le montant de l'assurance comprend celui à payer au titre de l'année 2022.

Monsieur Frédéric FENDER donne enfin lecture du budget 2022 transmis par le Trésorier Roby ZINS :

SOLDE DE DEPART 2021

Livret A

3 078,34 €
6 519,40 €

2022

44 417,98 €

40 384,86 €

Compte courant au 31/12/2022

7 111,46 €

Livret A avec 7,13€ intérêts

2 849,57 €

Il précise que :

- les frais SFR non justifiés ont été, après vérification, remboursés,
 - le créneau piscine est passé à 932,40 € en raison de la flambée des tarifs énergétiques,
 - la commande de parfum étant inférieure au minimum requis pour passer la commande de 200 € a elle aussi fait l'objet d'un remboursement.

Le Président en profite pour rappeler aux membres de bien vouloir s'inscrire au créneau piscine du dimanche via le site internet de l'Amicale afin d'en limiter l'ouverture en cas de nombre de participants restreint.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes 2020, 2021 et 2022 ont été révisés par Madame Marie-Rose KUHN et Monsieur Bruno JAREMCZUK. La bonne tenue des comptes a été constatée et les vérificateurs aux comptes donnent décharge au Trésorier et au Président. Le quitus financier est joint au présent compte-rendu.

6. Décharge au Trésorier et au comité

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes des exercices 2020, 2021 ainsi que 2022 et donne quitus au Trésorier et au Comité.

7. Désignation des vérificateurs aux comptes

Madame Marie-Rose KUHN et Monsieur Bruno JAREMCZUK ont été désignés pour réviser les comptes de l'exercice 2023.

8. Renouvellement des Membres sortants du Comité

Comme évoqué en début de séance, Mesdames Jessica WINTENBERGER (Vice-Présidente) et Maïté BLUMSTEIN (Assesseur) sont membres sortant sans renouvellement en raison de leur départ respectif de la Communauté de Communes du Canton d'ERSTEIN.

Madame Marie-France LEHMANN et Monsieur Aloïse GUTH sont candidats à leur remplacement.

Ils sont élus à l'unanimité des 17 membres présents en qualité de Vice-Présidente pour Madame Marie-France LEHMANN et d'Assesseur pour Monsieur Aloïse GUTH.

L'assemblée approuve et applaudit les nouveaux membres du Comité.

9. Projets pour l'année 2023

Il est proposé de reconduire pour cette année :

- le week-end à Center Parc du 30 juin au 3 juillet 2023 (une quinzaine de cottages réservés),
- le créneau piscine du dimanche soir dont les horaires varient en fonction de la saison (voir site internet de l'Amicale),
- le week-end de pêche à la truite à l'étang de NORDHOUSE les 16 et 17 septembre 2023,
- la soirée bowling à définir en fonction du budget et des disponibilités de la salle,
- la fête de noël des enfants dans la salle Hérinstein,

Le Président rappelle que la gravière des pompiers à Krafft est accessible aux membres de l'Amicale.

Les aides et prestations seront reconduites tout comme les commandes de vins « Domaines & Villages » ainsi que la billetterie accès-culture.

Le Président rappelle que la billetterie permet d'obtenir de belles réductions et notamment des bons d'achat à des tarifs minorés de 3 à 15 % selon les enseignes.

Monsieur FENDER propose de faire appel à un voyagiste pour organiser des sorties à la journées comme une journée au Titisee, sur le chemin des Cimes ou une croisière sur le Rhin romantique. Il propose également des ateliers nécessitant un déplacement personnel tels que des stages d'oenologie, des dégustations de vins, des créations de bières médiévales ou la visite d'une brasserie.

Monsieur FENDER enverra préalablement un questionnaire aux membres de l'Amicale pour définir le type de sortie à organiser.

Le Président souhaite également remettre en place le créneau sport qui lui était précédemment dédié dans la salle Hérinstein. Le créneau étant actuellement occupé par l'Amicale des pompiers, une entente est envisagée.

En réponse à la sollicitation du Président, Madame LEHMANN suggère d'organiser une randonnée et Monsieur JAREMCZUK de retourner au cirque Arlette GRUSS.

10. Divers

Le Président souhaite éventuellement étendre l'Amicale aux élus, une réflexion est en cours avec les élus.

Le montant des cotisations 2023 reste inchangé.

Le Président donne la parole à Monsieur le Maire.

Ce dernier, heureux d'être présent, rappelle que beaucoup de choses se sont passées en trois ans notamment un changement de municipalité. L'Amicale est importante dans la vie des agents pour la gestion de leurs temps libres et de leurs loisirs. Elle permet de renforcer les liens des équipes.

Il a suivi avec intérêt cette assemblée générale. Il est agréablement surpris par la dynamique de l'Amicale. Le budget a quasi doublé car le nombre d'amicalistes a fortement augmenté ; ce qu'il voit d'un très bon œil.

Les élus pourraient effectivement adhérer à l'Amicale et participer aux activités mais cela doit faire l'objet d'une discussion entre les agents amicalistes.

Le partage de la salle Héinstein avec l'Amicale des pompiers serait également une très bonne chose de son point de vue.

Il remercie chaleureusement les bénévoles de l'Amicale et présente ses vœux d'une belle année pleine d'activités et de découvertes.

La Séance est levée à 19 h 55,

Le Président, invite l'Assemblée à la traditionnelle collation.

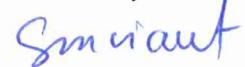
Procès-verbal d'Assemblée Générale extraordinaire rédigé à ERSTEIN, le 4 mai 2023.

Le Président,



Stéphane LANNO

La secrétaire,



Séverine MIRAUT

ASSEMBLEE GENERALE 2023

QUITUS FINANCIER

Exercices 2020, 2021, 2022.

En qualité de membres et volontaires pour vérifier la bonne tenue des comptes, nous avons vérifié les exercices 2020, 2021 et 2022.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'Amicale.

Nous tenons à féliciter Monsieur Roby ZINS pour la qualité du travail accompli et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité le travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'Amicale.

Fait et clos le mardi 2 mai 2023.

Certifié exact ce jour, les vérificateurs :

Madame Marie-Rose KUHN



Monsieur Bruno JAREMCZUK

